Exercice 2009 - Budget annexe du service de l'Eau - Affectation du résultat de l'exercice 2008 en application de la nomenclature M49

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : L'instruction M49 stipule notamment que les résultats d'exploitation de l'exercice écoulé des services publics industriels et commerciaux gérés en régie sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

En ce qui concerne le résultat de la section d'investissement, qui ne constitue qu'un solde d'exécution du budget, il fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci.

Le résultat de l'exercice 2008 du Budget annexe Eau a été le suivant :

* Section d'investissement

Solde des réalisations 2008 : 1 798 099,72 €
 Solde des restes à réaliser 2008 : -2 173 520,00 €
 -375 420,28 €

Le programme d'équipement 2008 fait apparaître au 31 décembre 2008 un besoin d'autofinancement de 375 420,28 €, qui sera couvert par l'affectation d'une partie de l'excédent d'exploitation de l'exercice 2008.

* Section d'exploitation

Fésultat d'exploitation du budget 2007 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2008
(2 171 834,20 € - 2 132 831,46 €)
39 002,74 €

Résultat d'exploitation de l'exercice 2008 : 887 640,17 €

Excédent de clôture 2008 : 926 642.91 €

Affectations:

 Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2008

375 420,28 €

Résultat d'exploitation du budget 2008 déduction faite de la part affectée

à l'investissement : 551 222,63 €

Une somme de 520 000 € sera affectée pour diminuer l'emprunt prévu en recettes à l'article 16.1641.9003.36100 pour le financement des travaux annuels de réseaux d'un montant initial de 770 000 €, ramené à 250 000 €.

Compte tenu des modifications effectuées précédemment, l'emprunt final globalisé, sera donc ramené à 2 825 000 € pour l'exercice 2009.

La reprise sur l'excédent d'exploitation pour autofinancer les opérations précitées se traduira par une ouverture de crédits en recettes de 520 000 € au chapitre 10/1068.36100 et une réduction d'égal montant de l'excédent d'exploitation inscrit au chapitre 002/002.36100.

Compte tenu des affectations précitées, l'excédent d'exploitation du budget Annexe Eau disponible pour une affectation ultérieure s'élève à 31 222,63 €.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider d'affecter l'excédent 2008 à hauteur de 375 420,28 € à l'autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2008, et à hauteur de 520 000 € à la diminution de l'emprunt prévu en 2009, le solde de 31 222,63 € étant disponible pour une affectation ultérieure,
- en cas d'accord, reprendre au Budget annexe du Service de l'Eau, dans la décision modificative n° 1 de l'exercice, les ouvertures de crédits comme indiqué dans le tableau ci-après :

Imputations			Recettes
001/001 CS 36100	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 798 099,72
Réduction de l'emprunt p			
16/1641.9003 CS 36100	Emprunts - Travaux annuels de réseaux		- 520 000,00
Autres réserves - Affecta			
10/1068 CS 36100	Autofinancement des reports		375 420,28
	Autofinancement des travaux initialement prévus à l'emprunt		520 000,00
		375 420,28	
002/002 CS 36100	Résultat d'exploitation reporté		31 222,63
		31 222,63	

Budget Eau Résultat d'exécution du budget 2008

Eau	Résultat à la clôture de l'exercice 2007 (1)	Part affectée à l'investissement 2008 (2)	Résultat de l'exercice 2008 (3)	Résultat de clôture 2008
Investissement	1 205 807,54		592 292,18	1 798 099,72 (1) + (3)
Exploitation	2 171 834,20	2 132 831,46	887 640,17	926 642,91 (1) - (2) + (3)
Total	3 377 641,74	2 132 831,46	1 479 932,35	2 724 742,63

Résultat de l'exercice 2008

Eau		Investissement	Exploitation	Total cumulé
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	Α	6 062 048,46	9 792 820,00	15 854 868,46
Titres de recettes émis	В	4 170 536,13	9 522 686,31	13 693 222,44
(y compris recettes rattachées à l'exercice)				
Réduction de titres	С	0,00	97 914,36	97 914,36
Recettes nettes	D = B - C	4 170 536,13	9 424 771,95	13 595 308,08
Restes à réaliser	E	336 070,00		336 070,00
 DÉPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	7 267 856,00	9 792 820,00	17 060 676,00
Engagements	G	6 103 733,26	9 318 890,83	15 422 624,09
Mandats émis	Н	3 594 143,26	9 318 890,83	12 913 034,09
(y compris dépenses rattachées à l'exercice)				
Annulation de mandats	1	15 899,31	781 759,05	797 658,36
Dépenses nettes	J = H-I	3 578 243,95	8 537 131,78	12 115 375,73
Dépenses engagées non mandatées	K = G-H	2 509 590,00		2 509 590,00
 RÉSULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J	592 292,18	887 640,17	1 479 932.35
Déficit	J-D	,		0,00
Restes à réaliser				
Excédent	E-K			
Déficit	K-E	- 2 173 520,00		- 2 173 520,00

Après en avoir délibéré et sur avis favorable (3 abstentions) de la Commission n° 1 et sur avis favorable (2 abstentions) de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (8 abstentions du groupe UMP et Apparentés : M. ROSSELOT (2), M. BONNET, M. SASSARD, M. OMOURI, Mme M. JEANNIN (2), Mme GELIN), a décidé d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2009.